

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 30 mai 2022



PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DU BARRAGE DE BIMONT ESSAIS DU DISPOSITIF D'ALERTE

Ce mercredi 1^{er} juin 2022, auront lieu les essais mensuels et trimestriels du dispositif d'alerte commun de la Société du Canal de Provence et de la Mairie d'Aix-en-Provence. Ces essais ne concerneront que les populations du bassin de l'Arc concernées par le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage de Bimont : Ville d'Aix en Provence, quartiers le Tholonet, les Trois Sautets, Arc de Meyran, les Milles et Saint Pons.

Les essais seront réalisés en deux temps :

- à 12h00, essais des sirènes de la Mairie d'Aix-en-Provence. Le son sera le signal SAIP (signal classique des pompiers),
- à 12h15, essais des sirènes de la SCP. Le son sera celui d'une corne de brume.

A la suite de ces deux tests, un autre essai, dit de priorité, sera effectué à 12h20 et 12h25. Il ne concernera que les 11 sirènes implantées sur le territoire communal d'Aix-en-Provence et réparties du Pont des Trois Sautets à Saint Pons. Les 2 sons (sirène classique et corne de brume) seront entendus.

Ce test de priorité est effectué deux fois par an, en mars et en septembre, l'essai de mars dernier n'ayant pas été concluant, il est reporté au mois de juin.

Aucun comportement réflexe de sauvegarde n'est attendu de la part de la population.

Les essais trimestriels des autres sirènes se feront classiquement.

Contacts presse



> **Julien BONNOT**, responsable communication interne et institutionnelle, Société du Canal de Provence
Tél. : 04 42 66 72 81 - Mobile : 06 3843 17 02, julien.bonnot@canal-de-provence.com